

DEVIS BIRDIES VILLA - PETITS MODELES

Devis valable 3 mois.

Date du devis - Numéro du devis		Guillaume Courtois
Vous êtes un particulier ou un professionnel ?		Micro-entreprise
Prénom Nom		Siret : 788 816 262 00026
Société		103 Impasse de la Verrerie
Adresse		74290 Alex
Comment nous avez-vous connus ?		0629875833
Téléphone		contact@birdiesvilla.com
E-mail		birdiesvilla.com

	Unités	Coût unitaire	Montant
LE CHALET - FABRICATION			
Fabrication du nichoir - livré en finition naturelle (à huiler vous-même si souhaité)			
Finitions supplémentaires (en option) :			
Huilée : Camarguaise			
Brûlée & huilée : Alsacienne			
Brûlée & lasurée : Australe, Toundra, Méditerranéenne, Orientale, Alpine			
Personnalisation (en option) :			
Gravure supplémentaire à votre nom, exemple : Les nids d'Annecy, Logo...			
Accessoires (en option) :			
Kit batman pour chauve souris			
LE COTTAGE - FABRICATION			
Fabrication du nichoir - livré en finition naturelle (à huiler vous-même si souhaité)			
Finitions supplémentaires (en option) :			
Huilée : Camarguaise			
Brûlée & huilée : Alsacienne			
Brûlée & lasurée : Australe, Toundra, Méditerranéenne, Orientale, Alpine			
Personnalisation (en option) :			
Gravure supplémentaire à votre nom, exemple : Les nids d'Annecy, Logo...			
Accessoires (en option) :			
Caméra (1 maximum)			Bientôt disponible !
LE MAZOT - FABRICATION			
Fabrication du nichoir - livré en finition naturelle (à huiler vous-même si souhaité)			
Finitions supplémentaires (en option) :			
Huilée : Camarguaise			
Brûlée & huilée : Alsacienne			
Brûlée & lasurée : Australe, Toundra, Méditerranéenne, Orientale, Alpine			
Personnalisation (en option) :			
Gravure supplémentaire à votre nom, exemple : Les nids d'Annecy, Logo...			
Accessoires (en option) :			
Kit batman pour chauve souris			
LA MANGEOIRE - FABRICATION			
Fabrication du nichoir - livré en finition naturelle (à huiler vous-même si souhaité)			
Finitions supplémentaires (en option) :			
Huilée : Camarguaise			
Brûlée & huilée : Alsacienne			
Brûlée & lasurée : Australe, Toundra, Méditerranéenne, Orientale, Alpine			
Personnalisation (en option) :			
Gravure supplémentaire à votre nom, exemple : Les nids d'Annecy, Logo...			
L'HOTEL A INSECTES - FABRICATION			
Fabrication du nichoir - livré en finition naturelle (à huiler vous-même si souhaité)			
Finitions supplémentaires (en option) :			
Huilée : Camarguaise			
Brûlée & huilée : Alsacienne			
Brûlée & lasurée : Australe, Toundra, Méditerranéenne, Orientale, Alpine			
TOTAL		TOTAL de la facture	
TVA non applicable - article 293 B du CGI		Taux de la T.V.A.	0,00%
		TOTAL	

Demande supplémentaire :

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Guillaume Courtois.

Règlement du total de la commande à réception du devis accepté par chèque, virement ou espèces.

IBAN : FR76 3000 3001 1600 0504 8808 051 Merci de renseigner le numéro du devis dans le libellé du virement le cas échéant.

Date et signature avec la mention "Bon pour accord"

La signature du devis équivaut à l'acceptation des conditions générales de vente

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

A propos de nous

Micro-entreprise GUILLAUME COURTOIS, domiciliée à ALEX (74290) 103 impasse de la Verrerie, immatriculée à la chambre des métiers de la Haute-Savoie sous le numéro 788 816 262 00026, (ci-après « l'Entreprise »).

L'Entreprise propose les services suivants : fabrication, vente et pose de nichoirs de grande taille.

Contacts : Téléphone : +33(0)629875833 / contact@birdiesvilla.com / birdiesvilla.com

Préambule

L'Entreprise invite les Clients à lire attentivement les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV »).

Les CGV encadrent les conditions dans lesquelles l'Entreprise vend ses produits à ses clients professionnels et non-professionnels.

Elles s'appliquent à toutes les ventes conclues par l'Entreprise et s'imposent à tout document contradictoire, notamment les conditions générales d'achat du Client.

Elles sont systématiquement communiquées au client qui en fait la demande.

La signature du devis implique l'acceptation des CGV. Il revient au client d'en tenir compte avant son achat. Les photographies ou graphismes présentés sur le site internet, les catalogues ou prospectus ne sont pas contractuels.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des CGV avant de signer le devis.

En cas de modification ultérieure des CGV, le client est soumis à la version en vigueur lors de sa commande.

Définitions

Client désigne le professionnel ou le consommateur ayant passé commande d'un produit vendu ;

Commande désigne toute commande passée par le Client par signature du devis ;

Conditions Générales de Vente ou CGV désignent le présent document ;

Consommateur désigne l'acheteur personne physique qui agit hors de son activité professionnelle ;

L'Entreprise désigne l'entreprise GUILLAUME COURTOIS plus amplement décrite à l'article I des présentes ;

Produits désigne les choses matérielles pouvant faire l'objet d'une appropriation et qui sont proposées à la vente (ici les nichoirs Birdies Villa) ainsi que le service de pose (installation du produit nichoir chez le client) ;

Professionnel désigne l'acheteur personne morale ou physique qui agit dans le cadre de son activité professionnelle.

Produits et prix

Caractéristiques du Produit :

Voir descriptifs et tarifs sur le site web en ligne en fonction de chaque modèles.

Finitions : Différentes finitions sont proposées au Client et sont reportées sur le devis en fonction des choix du Client.

La pose du nichoir est effectuée par le Client.

Les tarifs sont ceux en vigueur au jour de la passation de la Commande, tels qu'établis sur le devis fourni au Client.

Les tarifs sont présentés prix net (TVA non applicable, article 293B du CGI).

Une facture est établie par l'Entreprise à destination du Client.

Conditions de commande

La Commande est passée par le Client par la signature du devis.

Un devis accepté par le Client constitue un contrat qui engage les deux parties, la Commande sera ferme et définitive sous condition du versement du règlement correspondant à la commande affichée sur le devis.

Le consommateur ne bénéficiera pas d'un droit de rétractation.

Conditions de paiement

Le règlement total du Produit commandé est exigé lors de la signature du devis.

Le paiement peut être réalisé par virement bancaire instantané, chèque ou espèces.

Conditions de livraison

L'Entreprise s'engage à fabriquer le Produit dans les 3 mois maximum. Ce délai peut varier en fonction de la zone géographique du Client, de la disponibilité des matières premières nécessaires à la fabrication et du délai de fabrication du Produit commandé.

En cas de dépassement de la date limite de livraison de 3 mois (à dater du règlement par le Client), hors cas de force majeure, le Client pourra résoudre le contrat par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, après avoir enjoint à l'Entreprise, selon les mêmes modalités, de terminer la fabrication du Produit dans un délai supplémentaire raisonnable, et si l'Entreprise ne s'est pas exécutée dans ce délai.

Dans ce cas, le Client sera remboursé dans un délai de 30 jours si un paiement a déjà été effectué.

La responsabilité de l'Entreprise ne peut être engagée pour des motifs de retard de fabrication provoqués par des motifs de force majeure, c'est à dire en raison de la survenance d'un événement imprévisible, irrésistible et indépendant de sa volonté.

Le Produit est à retirer à l'atelier au 103 impasse de la verrerie 74290 Alex ou au point de rendez-vous choisi en amont par l'Entreprise et le Client.

Transfert des risques et de propriété

L'Entreprise conserve un droit de propriété sur les Produits vendus jusqu'au complet paiement du prix par le Client. Elle peut donc reprendre possession desdits Produits en cas de non-paiement. Pour les Professionnels et les Consommateurs, le transfert des risques s'opère le jour de la récupération du Produit.

Conditions de garanties légales

Les Produits vendus à des Consommateurs sont garantis conformément aux dispositions légales du Code de la consommation et du Code civil telles que reproduites ci-dessous :

Article L.217-4 du Code de la consommation : "Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité."

Article 1641 du Code civil : « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre

prix, s'il les avait connus. »

Les Produits vendus aux Professionnels bénéficient également de la garantie prévue à l'article 1641 du Code civil.

Tout Produit revendu, altéré, modifié ou transformé n'est pas couvert par la garantie.

La garantie est limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice. Elle est exclue en cas de mauvaise utilisation ou d'utilisation anormale du Produit.

Le Client devra informer l'Entreprise de l'existence d'un défaut de fabrication qui empêcherait

l'utilisation du produit dans un délai de deux ans à date de la livraison. L'Entreprise fera

rectifier les éléments du produit jugés défectueux dans la mesure du possible. Si la

responsabilité de l'Entreprise est retenue, la garantie est limitée au montant payé par le Client.

Le remplacement des Produits n'a pas pour effet de prolonger la durée de la garantie.

Limitation de responsabilité de la Société

La garantie ne concerne pas l'usure naturelle du produit. De part sa nature, le Produit nichoir

en bois subira les aléas des intempéries à partir du jour de sa livraison et l'Entreprise ne peut

être tenue responsable de l'usure du bois et du vieillissement naturel et lent du Produit nichoir même si celui-ci a été conçu pour résister le plus longtemps possible à l'extérieur.

Lors de la vente, l'Entreprise peut conseiller le client sur l'emplacement d'implantation le plus

approprié. L'Entreprise n'est pas responsable de la venue ou non d'oiseaux dans le nichoir

pendant toute la durée de vie de celui-ci.

Modifications

Les renseignements figurant sur le site internet et les prospectus sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment.

L'Entreprise est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.

Clause attributive de compétence

Le droit régissant les CGV est le droit français. Tout litige pouvant survenir entre l'Entreprise et un Client fera l'objet d'une tentative de résolution à l'amiable. Si une résolution à l'amiable est

impossible, le Client pourra saisir le médiateur de la consommation dont les coordonnées figurent à la fin des présentes CGV.

A défaut, les litiges seront portés à la connaissance des tribunaux compétents de droit

commun.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, l'Entreprise a mis en place un dispositif de médiation de la consommation.

L'entité de médiation retenue est : SAS CNPM – MÉDIATION – CONSOMMATION.

En cas de litige, le consommateur pourra déposer sa réclamation sur le site : <http://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à :

CNPM – MÉDIATION – CONSOMMATION

27, avenue de la Libération – 42400 SAINT-CHAMOND